

des affaires juridiques, un des deux principaux comités de l'assemblée et peut-être le plus important. A ce poste, il a accompli de l'excellent travail et a eu parfois à prendre des décisions très difficiles. M. Clark, du ministère des Finances, s'est distingué dans le domaine des finances, particulièrement en ce qui concerne la position du Canada. M. Giles a rempli avec compétence, dévouement et efficacité ses fonctions de secrétaire.

M. A. Anderson de l'ambassade du Canada, ainsi que l'ambassadeur du Canada, ont fait tout ce qu'ils ont pu pour aider et guider la délégation.

En rendant hommage à ces fonctionnaires, je puis dire que, tant que le Canada comptera au sein de sa délégation des hommes de ce calibre, ses affaires seront entre bonnes mains.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

M. Blair: Monsieur le président, quand le comité a suspendu la séance à l'heure du dîner, je parlais de la huitième conférence de l'Organisation mondiale de la Santé, qui a eu lieu à Mexico.

A l'intention des honorables députés je puis rappeler l'histoire et les objectifs de l'OMS.

Au début, la commission préparatoire avait recommandé à la première assemblée d'accorder la priorité à la malaria, à la tuberculose, aux maladies vénériennes et au bien-être maternel et infantile. A sa réunion, l'assemblée a ratifié ces projets et en a ajouté deux autres, l'hygiène alimentaire et la salubrité publique.

Lorsque l'OMS a été formée, certains problèmes de santé publique découlant de la seconde guerre mondiale demandaient une solution immédiate, et des gouvernements avaient réclamé de l'aide à cette fin. Plus tard, laissant de côté ces priorités, les gouvernements ont demandé de l'aide dans des domaines très variés d'activité en vue d'améliorer la santé publique.

Le programme général du travail se répartit en deux phases: des services internationaux pour tous les gouvernements du monde, et des services consultatifs pour les gouvernements particuliers ou groupes de gouvernements. Il pourvoit à des services de santé que pouvait seul assurer un organisme international: premièrement, élaborer, surveiller et reviser les règlements d'hygiène internationaux qui régissent les méthodes internationales de quarantaine; deuxièmement, fournir chaque jour par radio des renseigne-

ments sur les maladies contagieuses aux gouvernements et autres groupes directement intéressés.

L'organisme compile et met au point, sur le plan international, les données statistiques et autres relatives à l'épidémiologie et à la santé en général. Elle prépare des rapports épidémiologiques sur des problèmes et tendances d'ordre sanitaire. Elle met au point des méthodes et des règles uniformes d'établissement de statistiques sanitaires. Dans le domaine clinique elle fournit aux États des renseignements sur la pureté et la composition des produits pharmaceutiques, des antibiotiques ou des vaccins. Elle diffuse des renseignements sur le fonctionnement et l'amélioration des services sanitaires, sur l'instruction et les instituts de recherche. Des commissions de spécialistes fournissent des avis compétents.

Je ne saurais absolument pas tout dire de l'activité tout entière de l'OMS en ce qui a trait aux nombreuses maladies auxquelles elle s'intéresse et contre lesquelles elle lutte. On me permettra toutefois de citer ici l'exemple de la malaria. L'Organisation, en effet, travaille à la prévention et à la suppression de la malaria dans le monde. Ce mal a été l'un des premiers auquel on a voulu s'attaquer. L'OMS participe à la lutte contre la malaria dans de nombreux pays du monde. Les chiffres sont vraiment étonnants.

On ignore généralement que la malaria tue trois millions de personnes par année, et que 300 autres millions sont atteintes annuellement. On conçoit qu'une maladie qui fait 300 millions de victimes par année et en tue trois millions, pose des problèmes qu'on ne saurait négliger. Il faut à tout prix intervenir.

La découverte du DDT et d'autres insecticides perfectionnés a permis de s'attaquer à la malaria sur une vaste échelle. Les frais ont été relativement restreints, eu égard à l'immensité du travail. Voici sur quoi je tiens à appuyer: on peut maintenant affirmer que, sur 600 millions de personnes exposées à la malaria dans le monde, 230 millions se trouvent dans des régions maintenant protégées. Les vaporisations persistantes de DDT ont fait disparaître la malaria de vastes régions des continents américain, européen et asiatique. De grands programmes d'élimination de la malaria sont en bonne voie d'exécution dans des pays où elle constituait auparavant un problème, par exemple: Argentine, Brésil, Guyanes anglaise et française, Équateur, Nicaragua, États-Unis, Venezuela, Chypre, Grèce, Italie, Turquie, Yougoslavie, Ceylan, Inde, Iran, Liban, Philippines, Thaïlande, Madagascar et Union sud-africaine.